

SYSTEME D'INFORMATION ET DE  
COMMUNICATION ADMINISTRATIVE  
SICAD

**Guide du Citoyen**

**Case réservée au Bureau Central des Relations avec le Citoyen**

**Référence** : Arrêté du Ministre du Transport du ....., relatif aux prestations administratives rendues par les services relevant du Ministère du Transport, des établissements et entreprises publics placés sous sa tutelle et aux conditions de leur octroi.

**Organisme** : Ministère du Transport

**Domaine de la prestation** : Transports Terrestres

**Objet de la prestation** : Autorisation de transport public de personnes par voiture de «louage » accordée à une personne physique dont la zone de circulation dépasse la limite du gouvernorat.

**Conditions d'obtention**

Le demandeur doit :

- être de nationalité tunisienne,
- jouir de ses droits civiques,
- ne pas appartenir aux personnels de l'Etat, des établissements publics à caractère administratif, des collectivités locales ou des entreprises publiques,
- ne pas dépasser l'âge de 50 ans,
- ne pas disposer d'autres sources de revenus jugés suffisants,
- disposer en toute propriété ou en leasing d'un véhicule à usage de louage,
- avoir un permis de conduire de la catégorie « D » ou «D1 » délivré depuis au moins une année,
- avoir suivi des cours en matière de secourisme routier,
- avoir été employé, comme conducteur, chez un transporteur public de personnes pendant une année au moins.

**Pièces à fournir**

**Pour l'accord de principe :**

- Une demande d'autorisation d'exercice de l'activité de transport public de personnes par voiture de «louage » sur un imprimé délivré par les services du gouvernorat,
- Une photocopie de la carte d'identité nationale,
- Un bulletin n° 3 délivré depuis moins de six (6) mois,
- Une photocopie du permis de conduire,
- Une copie de la déclaration unique des revenus,
- Une attestation justifiant que l'intéressé a suivi des cours en matière de secourisme routier délivrée par l'office national de la protection civile ou par un autre organisme agréé,
- Un engagement sur l'honneur par lequel l'intéressé déclare ne pas exercer une autre activité et ne pas appartenir aux personnels de l'Etat, des établissements publics à caractère administratif, des collectivités locales ou des entreprises publiques ou le cas échéant l'engagement d'en démissionner,

